

DÉLIBÉRATION N° 2023/D710

RH

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 17/11/2023

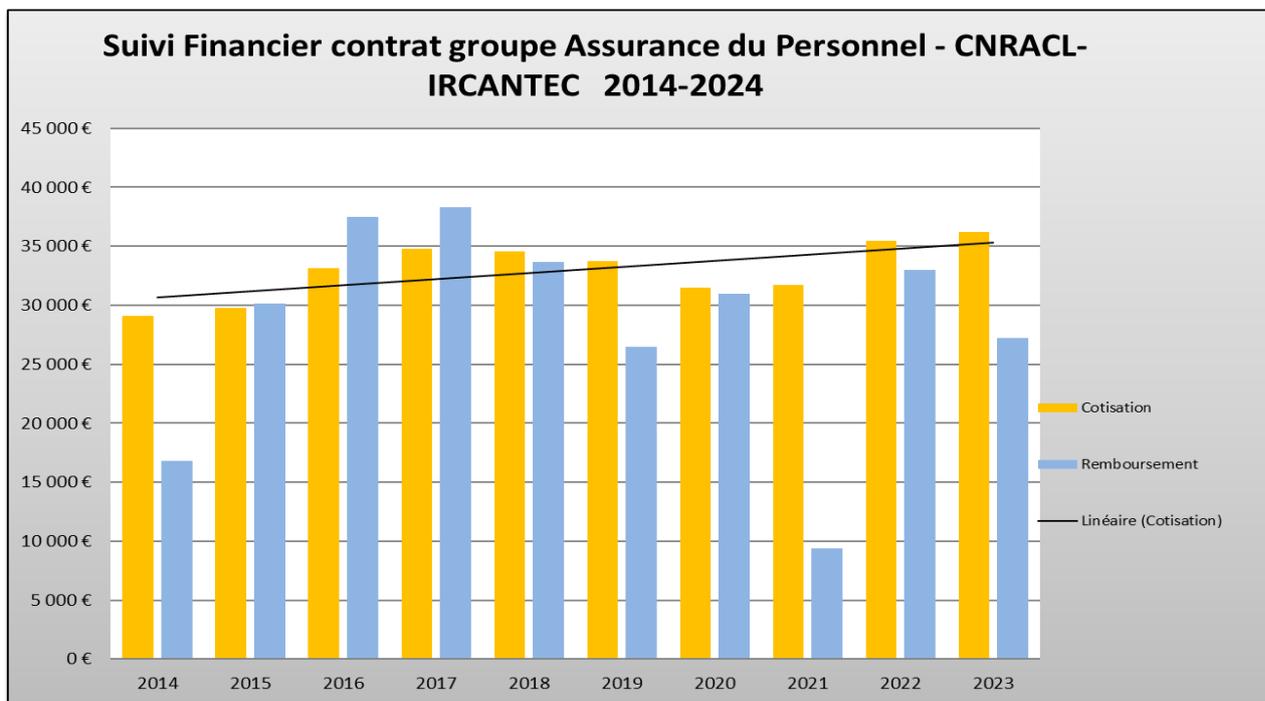
ID : 022-200043677-20231103-D710-DE



CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE 2024-2027

Par délibération du 21 septembre 2022, les membres du Comité Syndical ont décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence, lancée sur le fondement des articles L.2113-6 et L.2113-7, des articles L.2124-1 et suivants, des articles R.2124-1 et suivants, des articles R.2161-1 et suivants, R.2162-1 et suivants du Code de la Commande publique, pour le Contrat-Groupe d'Assurance statutaire géré par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor.

Pour information, le montant des cotisations réglées et des prélèvements reçus par KERVAL de 2014 à 2023 :



Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

➡ **DÉCIDE** d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, proposé par CNP Assurances et l'intermédiaire de son courtier RELYENS pour les :

- **AGENTS CNRACL**, avec prise en charge des indemnités journalières limitée à 90 %.
 - Liste des risques garantis : Décès, Accident du travail (congé d'invalidité temporaire imputable au service, frais médicaux), incapacité (maladie ordinaire, disponibilité

d'office, temps partiel thérapeutique), longue maladie/longue durée, maternité, (y compris paternité , adoption et accueil de l'enfant).

	FRANCHISE	Taux 2024	Taux 2023
	15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et CITIS.	7.78 %	6.72 %
	20 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et 15 jours en CITIS.	7.25 %	
X	30 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et durée et 15 jours en CITIS	6,65%	

➤ AGENTS IRCANTEC

Liste des risques garantis : Accident du travail (accident de service, de trajet, maladie professionnelle), maladie grave, maternité (y compris paternité, adoption et accueil de l'enfant), maladie ordinaire.

	FRANCHISE	Taux 2024	Taux 2023
x	15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire et accident ou maladie imputable au service.	0.88 %	
	10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et 15 jours en CITIS.	0.93 %	0.95 %

➡ PREND ACTE

- ✓ Que la contribution financière due par les collectivités au titre de la gestion du contrat groupe a été fixée par le Conseil d'Administration du CDG 22 en sa séance du 30 novembre 2015 à 0.30 % de la masse salariale assurée pour le contrat CNRACL et à 0,07% pour le contrat IRCANTEC,
- ✓ Que les frais du CDG 22 viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés,
- ✓ Que la collectivité adhérente pourra résilier annuellement son contrat, sous réserve du respect du délai de préavis de six mois, par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'accusé de réception

➡ **ET AUTORISENT** le Président à signer le CERTIFICAT d'adhésion dans le cadre du contrat groupe.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 03 NOVEMBRE 2023

Le Président


Rémy MOULIN



COMITÉ SYNDICAL N°6/2023

LE 03 NOVEMBRE 2023

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 17/11/2023

ID : 022-200043677-20231103-D710-DE

Convocation du 31 octobre 2023

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-trois le trois novembre à dix-sept heures les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	25	25
Membres suppléants	2	2
	27	27

SECRETARE DE SEANCE : Mr Gaël LE NOANE

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLÉANTS	
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	LE BIHAN	Jean-Pierre		
	DABOUDET	Gérard		
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric	*	
	HERCOUET	Philippe	*	
	MILLORIT	Anne-Gaud		BURLLOT David
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain		
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel		
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal		
	STIEFVATER	Thierry		
	LE BUHAN	Didier		
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		CROGUENNEC Bernard
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMERATION	VILT	Gérard		
	LAYEC	Claude	*	